

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le 22 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune du Gué d'Alleré s'est réuni en réunion ordinaire sous la présidence du Maire, Jean-François CRETET.

Date de convocation : 15 septembre 2015

Présents : Mr Jean-François CRETET, Mme Régine LACHEVRE, Mr Patrick RENAULT, Mme Sandrine ZERCHER, Mr Yves BERTAUX, Mme Aya KOFFI, Mme Marion BOURSIER, Mme Marie-Noëlle PILLON, Mr Jérôme PEINTRE, Mr LE ROCH Frédéric, Mr Thomas MADRANGE, Mme Marie-Odile ROUX, Mr Sylvain AUGERAUD,

Absents excusés : Mrs Jean BOURIT-PETIT, Steve CHAIGNON

Nombre de conseillers :

En exercice 15

Présents 13

Votants 12 (Mme Aya Koffi n'ayant pris part au vote du fait de son absence en début de réunion. elle est arrivée à 19:10)

Secrétaire de séance Patrick RENAULT

Délibérations

- Modification du tableau des effectifs
- Demande d'extension du zonage d'assainissement pour l'entrée du village Nord (secteur du Moulin David)
- Proposition de raccordement électrique – Fief des Noisettes
- Programme EVA 17 - projet de plantation de la haie parcelle A 130
- Fixation de la participation par élève, aux frais de fonctionnement de l'école publique du Gue D'Alleré cette contribution s'appliquera aux communes ne disposant pas d'école maternelle et élémentaire.
- Validation du nom de l'école

Questions diverses

Approbation du dernier Compte Rendu :

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 13/08/2015 est adopté par 12 voix pour aucune voix contre et aucune abstention.

054 - Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 Voix pour, 0 Voix contre et 0 Abstentions

- accepte la modification du tableau des effectifs au 01 septembre 2015 :

Filière technique :

- | | |
|--|---------------|
| ▪ 1 Adjoint technique principal 1ere Classe | Temps complet |
| ▪ 1 Adjoint technique de 2 ^{ème} Classe | Temps complet |
| ▪ 1 Adjoint technique de 2 ^{ème} Classe | Temps complet |
| ▪ 1 Adjoint technique de 2 ^{ème} Classe | Temps complet |
| ▪ 1 Adjoint technique de 2 ^{ème} Classe | Temps partiel |

5/35èmes

Filière administrative :

- | | |
|---|---------------|
| ▪ 1 Adjoint administratif 2 ^{ème} classe | Temps partiel |
|---|---------------|
- 27,50/35èmes
- | | |
|---|---------------|
| ▪ 1 Adjoint administratif 2 ^{ème} classe | Temps complet |
|---|---------------|

Filière animation :

- | | |
|---|---------------|
| ▪ 1 Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe | Temps complet |
|---|---------------|

Demande d'extension du zonage d'assainissement pour l'entrée du village Nord (secteur du Moulin David)

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la volonté de la Municipalité d'étendre la carte de zonage d'assainissement afin qu'elle prenne en compte toute la zone nord de la Commune de part et d'autre de la rue du Moulin David jusqu'au rond-point nord - En effet il existe à ce jour de nombreux projets d'urbanisme sur les zones Ub et AU.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 Voix pour, 0 Voix contre et 0 Abstentions

Décide d'en faire faire la demande auprès du syndicat des Eaux et d'assainissement

056 - Proposition par ERDF de raccordement des Ateliers Municipaux au Fief des Noisettes

Dans le cadre de la construction des Ateliers Municipaux (PC N° 01718615C0002) au Fief des Noisettes au Gué d'Alléré, ERDF a fait la proposition de raccordement suivante : La création d'un nouveau point de livraison dans les Ateliers municipaux, en branchement complet souterrain d'une puissance de 12 kVA monophasé, pour un coût global de 1062 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 Voix pour, 0 Voix contre et 0 Abstentions

- Donne son accord pour la proposition d'ERDF de raccordement n° 7351622801, pour un montant global de 1062 €
- Choisi la société pour effectuer les travaux
- Choisi de régler le montant de 1062 € comptant

057 - Programme EVA 17 - projet de plantation de la haie parcelle A 130

Le Maire fait part au Conseil municipal du projet EVA 17, « Entretien et Valorisation de l'arbre » initié par le Conseil départemental de la Charente-Maritime.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide par 13 Voix pour, 0 Voix contre et 0 Abstentions de :

- Solliciter l'aide du Conseil Départemental de la Charente-Maritime, dans le cadre du programme « entretien et Valorisation de l'arbre », EVA 17, pour les projets suivants :
Restauration d'une haie, mise en place dans le cadre de la déviation et d'une haie arbustive de 100 ml (parcelle A 130)
- S'engager à réaliser la plantation durant l'hiver 2015-2016 et / ou à informer la Chambre d'Agriculture de toutes modifications ou décalages dans le temps de la mise en œuvre du projet,
- S'engager à réceptionner, aux frais de la commune, les fournitures en dates et lieux fixés par la Chambre d'Agriculture
- S'engager à maintenir et entretenir ces plantations pendant au moins 15 ans
- D'autoriser le Conseil départemental et la Chambre d'Agriculture à communiquer sur cette opération.

058 - Fixation de la participation par élève, aux frais de fonctionnement de l'école publique du Gue D'Alléré cette contribution s'appliquera aux communes ne disposant pas d'école maternelle et élémentaire

Monsieur le Maire propose au conseil de fixer la participation par élève, aux frais de fonctionnement de l'école publique du Gue D'Alléré cette contribution s'appliquera aux communes ne disposant pas d'école maternelle et élémentaire, après étude, le prix fixé pour la période scolaire 2015/2016 est arrêté à

700.00 € pour les élèves de primaire

1400.00 € pour les élèves de maternelle.

Considérant les frais à engager pour satisfaire la scolarisation des enfants concernés, l'appel à paiement se fera au mois de décembre de l'année scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Accepte la proposition évoquée ci-dessus.

059 - Validation du nom de l'école

Madame ZERCHER présente au Conseil Municipal le travail de la Commission Communication en vue de sélectionner le nom de l'école du Gué d'Alléré.

Les propositions qui ont recueillies le plus grand nombre de suffrages sont :

- « La Roulière » 10 voix
- « La Fritillaire » 4 voix
- « Roland Guillois » 4 voix
- « Les Fleurs du Marais » 2 voix
- « L'Air du Marais » 1 voix

L'école du Gué d'Alléré devient donc l'école de la Roulière.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur AUGEREAU évoque le problème des murs de monsieur RIBREAU rue de la Gâtine suite aux travaux de démolition du bâtiment de la Commune. La commune s'est déjà entretenue avec ce Monsieur, les employés techniques de la commune ayant déjà planifiés ces travaux dans les meilleurs délais, par ailleurs, une réflexion doit être menée pour comprendre pourquoi des tôles métalliques de qualité assez récentes recouvrent ce bâtiment ! L'autorisation d'urbanisme concernant ces bâtiments doivent être rouverts pour comprendre pourquoi en hyper centre ce type de couverture existe.
- Madame ZERCHER présente les difficultés de la bibliothèque en termes de bénévolat. Il serait bon d'envisager de trouver des volontaires pour animer les permanences.

Séance levée à 20h45